

découvrir des cercueils (quelques-uns fraîchement inhumés) recouverts seulement de 20, 18, 15 et même 11 pouces de terre, et cela, non seulement dans le cimetière, mais encore dans la cave même des Églises. C'est surtout dans les terrains remplis et gorgés de cadavres que ces faits se présentent. Pour 6 à 7 pieds de profondeur et sur toute l'étendue du cimetière, le sol est comme imprégné, saturé de matière et de gaz provenant de la décomposition putride d'un très grand nombre de cadavres. Ce sol est onctueux au toucher, et il exhale une odeur particulière et caractéristique.

Si, maintenant, nous passons aux caveaux, dits *charniers privés*, nous voyons bien autre chose. En beaucoup d'endroits, et ils sont nombreux, les cercueils en bois contenant les cadavres sont tout simplement déposés sur le sol ou sur la dalle du caveau ; et il n'est pas rare de rencontrer de ces caveaux dont la dalle ou le sol soit souillé par les liquides putrides échappés par les fentes des cercueils. Il est quasi impossible de pénétrer dans quelques-uns de ces charniers.

Il y a tels charniers privés que je connais, qui ont contenu, à un moment donné, et qui contiennent peut-être encore, jusqu'à 10 et 12 cercueils empilés les uns sur les autres dont quelques uns disloqués et souillés par les liquides qui en étaient sortis. L'odeur dans ces caveaux était quelque chose d'indescriptible.

Aussi, n'est-il pas rare de rencontrer des familles, qui malheureusement habitent dans le voisinage de ces cimetières et de ces caveaux, se plaindre de l'odeur infecte et putride qui en provient, et, qu'à certains jours, le vent amène dans leurs demeures, odeur telle, que des personnes en ont été gravement incommodées et même indisposées.

Doit-on s'étonner, après cela, de voir les maladies contagieuses s'établir en permanence dans telle ou telle paroisse, lorsqu'il y a, au milieu même de la population, une véritable serre chaude toute prête à féconder les germes et à activer le développement de ces mêmes maladies ?

En présence de tels faits, n'avons-nous pas raison d'attirer l'attention de tous ceux qui y sont intéressés, et de leur dire : il y a là un véritable danger, et vous ne pouvez vivre en sécurité là où existe un tel état de choses. Il s'agit pour vous non seulement d'une question de décence, car il convient que vous traitiez vos